

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DES ARTS ET DE L'ACTION CULTURELLE

Abidjan, 1^{er} septembre 2026

N° **051**/MCF/INSAAC/DG/Da

COMMUNIQUE

A (ux)

- Agent Comptable
- Contrôleur Budgétaire
- Responsables des écoles et centres
- Délégué général des étudiants

- Etudiants

Objet : Ouverture des réinscriptions au titre de l'année académique 2026-2027

Le Directeur Général de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) informe les étudiants qu'au titre de l'année académique **2026-2027**, les réinscriptions en licence 2, licence 3, master 2 dans les écoles et centres et en 2^{ème} année du CFPAC, sont ouvertes et se font exclusivement par Trésor Money – Trésor pay.

Les réinscriptions sont prévues du **lundi 07 septembre au vendredi 02 octobre 2026** selon les étapes suivantes :

- Faire la préinscription en ligne sur le site www.insaac.edu.ci/etudiant ;
- Imprimer votre fiche de préinscription depuis votre **espace étudiant** et rendez-vous sur le site **https : //pay.tresor.gouv.ci** ou à partir de votre téléphone mobile, taper la syntaxe *760*2*3# pour payer « **les frais d'inscription** » ;
- Déposer votre dossier de réinscription et de bourse à la scolarité de l'INSAAC du **lundi 21 septembre au Vendredi 02 octobre 2026**.

Pour rappel, les frais de réinscription sont fixés comme suit :

- **cycle Licence : 30 000 franc CFA ;**
- **cycle Licence double inscription : 45 000 franc CFA ;**
- **cycle Master : 60 000 franc CFA ;**
- **cycle Master double inscription : 90 000 franc CFA ;**
- **CAP/CMAS : 30 000 francs CFA**
- **CAPEAS : 60 000 francs CFA**

Passé ce délai, tout étudiant non inscrit ne fera plus partie des effectifs de l'Institut.


Le Directeur Général
Br OUATTARA Siaka
Maître de conférences